

## Editorial

### Chères Pugnacaises, Chers Pugnacais,

Cette fin d'année 2025 n'est pas tout à fait comme les autres. En effet cet édito est le dernier que je vous écris. Après 55 ans de mandat communal dont les 25 dernières en tant que maire, il est sage pour moi de me retirer et de laisser la gestion de notre commune à des postulants Jeunes et animés du souci de bien faire, dans la lignée des années passées. Je me garderai bien de dresser le bilan des réalisations faites au cours de ces 6 mandatures ; l'histoire aura la sagesse de vous rappeler ce qui a été accompli. Ma force, pour gérer notre collectivité, aura été d'avoir su déléguer à mes collègues des projets, afin de pouvoir les concrétiser et les réaliser en équipe. Il m'a fallu, malgré ma personnalité autoritaire,

faire preuve de beaucoup de patience et vous accorder toute mon empathie. Je me permets de vous dire : n'attendez rien des autres, seule votre volonté de bien faire doit vous guider, non pas pour vous, mais pour autrui, et vous serez en droit d'espérer être sur le bon chemin. N'oubliez pas de soutenir les associations locales, portez haut et fort votre engagement, vous combattrez ainsi l'égoïsme qui dirige notre société.

À toutes et tous, bonnes fêtes de fin d'année. Que 2026 voie se réaliser tous mes souhaits de santé et de réussite, à titre individuel et collectif.

Avec mes sentiments dévoués.

Le Maire, Jean Roux



## Pugnac accueille

► Madame Elodie GONZALEZ-REMARTINEZ, nutritionniste, naturopathe et réflexologue, s'installera au 231 rue de St Mamet début février 2026.  
**Tél : 06 06 83 20 12**

## Conseil Municipal

### PERSONNEL

#### TITULARISATIONS

- Madame Alexia PERAUD, Adjointe administrative, a été titularisée au 4<sup>ème</sup> échelon le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Son horaire hebdomadaire passe de 25h à 28h30.
- Madame Laurence CASSE a été titularisée au 1<sup>er</sup> Janvier 2026 comme adjointe technique aux écoles, pour 28h hebdomadaires.

### STAGIAIRISATION

► Madame Catherine GUICHANÉ, adjointe technique aux écoles, a été stagiairisée au 1<sup>er</sup> Janvier 2026 pour 28h hebdomadaires.



### BONS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

Ce geste, destiné à tous nos citoyens à partir de 70 ans, a été mis en place voilà 5 ans lorsque nous n'avions plus la possibilité de les réunir pour le traditionnel repas de fin d'année. Aujourd'hui, il satisfait la plupart des bénéficiaires et soutient aussi les commerçants du village.

### PÔLE SANTÉ

Le pôle santé, situé rue des Anciens Combattants, est opérationnel depuis début décembre pour les quatre infirmières (Mesdames SIRI, ZAVATTIN, CHONÉ et TRAN) et l'orthoptiste Madame BORDENAVE. Ce lieu offre une nouvelle qualité d'accueil et de confort à la patientèle. Le transfert de ces activités a nécessité la rupture des baux existants et la création de deux nouveaux.

# VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE



## TRAVAUX SALLE DES FÊTES

Il y a un an débutaient les travaux à la salle des fêtes. Nous en sommes aujourd'hui aux finitions. La Commission de Sécurité passera le 23 janvier pour une réception des travaux prévue le 26 janvier.

## BIENS « SANS MAÎTRE »

Sont considérés comme n'ayant pas de maître les biens immobiliers faisant partie d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.

7 parcelles « sans maître », soit une superficie totale de 105,52 ares, ont été intégrées au bien communal. Il s'agit des parcelles numérotées : Z029 et Z016 au lieu-dit les Landes, 217ZT50 au Pible, 217ZC111 aux Blais, ZL155 à Lartigue, ZL190 au Moron, ZI 104 à Cassillac.

## ADMISSION EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal a statué sur l'admission en non-valeur des titres de recettes pour un montant total de 2.873,30€, auxquels s'ajoutent 51,32€ de petites créances. Ces sommes correspondent principalement à des impayés de cantine et garderie. Ces crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours.

## SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

- Le Conseil Municipal a accordé à l'association Anim@Pugnac, qui en a fait la demande, une subvention exceptionnelle de 600€ pour pallier le déficit résultant des intempéries lors de la fête locale.
- Le Conseil Municipal a également accordé à l'association les Rayons d'Or, une subvention exceptionnelle de 500€ en raison d'une perte de recettes liée aux travaux de la salle des fêtes.

## CITY STADE

Près de la zone humide, en fond de terrain, un espace a été réservé au développement d'une végétation naturelle. Ceint de « ganivelles », il sera un lieu privilégié pour les petites bêtes et les grandes herbes si nécessaires à la vie.



## ÉCOLES

Les enfants des deux écoles ont reçu, de la part de la municipalité, le traditionnel calendrier de l'Avent et ont répondu gentiment au maire !

La fête de Noël a été une réussite à l'école maternelle ! De nombreux parents présents pour assister à la chorale des enfants sur scène, une soirée très conviviale accompagnée de cadeaux et pâtisseries !



## FOOD TRUCK

Monsieur BERBIALE (kebab), installé le jeudi sur la place de la mairie, sera absent jusqu'en février. Le Conseil Municipal a accepté la suspension de son droit de place jusqu'à sa reprise.

## SALON DU CHOCOLAT 16<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Une belle mise en valeur des chocolats dans la salle de Lansac spacieuse et claire. Encore un joli succès pour cette manifestation qui reprendra sa place à Pugnac dès 2026. Merci encore à nos voisins de Lansac pour ce prêt et aux 1700 gourmands qui sont venus !

## MÉDIATHÈQUE

### LES SPECTACLES RÉCENTS :

- « Ce chemin qui n'a pas de nom » Lecture dessinée de Maxime Garcia et Claire Auduy sur le parcours d'un migrant.
- Poésie et danse de A K interprétées par Valentine Cohen et sa complice.
- Voyage au pays du Père Noël en réalité virtuelle.



À l'occasion de « Livres en Citadelle » visite du Mangaka LOUI pour son titre « Red Flower » et à l'école élémentaire de l'auteur-illustrateur Marc DANIAU avec plusieurs de ses ouvrages.

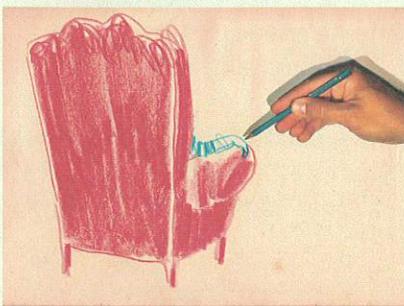
Fête de Noël sur la place de la mairie organisée et animée par Anim@Pugnac.

Toutes ces manifestations étaient de grande qualité et ont obtenu un vif succès !

## SPECTACLE À VENIR

### La fille du fauteuil.

- ▶ Vendredi 30 Janvier à 20h 30 à la Salle des Fêtes tout juste rouverte !



C'est le journal intime d'une comédienne de 40 ans et des poussières, à l'heure où lesdites poussières s'accumulent.

Lovée dans son fauteuil rouge dont elle explore tous les recoins telle Robinson sur son île, elle gamberge sur le temps qui passe, l'espace et ses multiples dimensions, les raisons de ses choix et les épreuves à venir... Conversations philosophiques avec elle-même sur un ton badin et empreint de dérision à son encontre.

Miroir du miroir, le dessin prend forme derrière elle et accompagne ces anecdotes foutraques qui font écho en chacun d'entre nous.

**Avec humour et poésie, Mathilde Maumont et Maxime Garcia accordent leurs imaginaires. Ils inventent une forme expérimentale de théâtre dessiné. Les décors se construisent trait par trait, les personnages prennent vie entre le jeu de Mathilde et les crayons de Maxime.**

Textes Mathilde Maumont - dessins Maxime Garcia

- ▶ tout public à partir de 8 ans, durée 55 mn
- ▶ Entrée libre.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

Nous souhaitons la bienvenue à : Mailhow, Alix, Léo, Nino, Djenayah, Roméo, Aloïs

### DÉCÈS :

- ▶ Jean-Claude MAUJET LE 18/09/2025 à Blaye

À cette famille endeuillée, nous présentons nos sincères condoléances

## PERMANENCE DU SERVICE SOCIAL

▶ Mme COUPAUD, Adjointe aux Affaires Sociales, assure une permanence en mairie le vendredi de 10 h à 11 h.

Mmes TRILLES, GARDERON, MARTIN et MOREAU sont membres de cette commission.  
*Prendre rendez-vous au secrétariat.*

## RAMASSAGE FERRAILLE

Jeudi 26 mars 2026

## RÈGLEMENTATION DES FEUX STRICTEMENT INTERDIT

## CARTE AMBASSADEUR DU TOURISME

Cette carte, destinée aux habitants de Blaye, Bourg et Terre d'Estuaire, leur permet de bénéficier d'offres de visite et d'activités sur ce territoire, s'ils viennent accompagnés de famille ou d'amis.

HABITANTS DE BLAYE BOURG TERRES D'ESTUAIRE,  
LE BON PLAN, C'EST VOUS !

DEMANDEZ VOTRE CARTE AMBASSADEUR & PROFITEZ D'AVANTAGES ET RÉDUCTIONS SUR NOS OFFRES (BALADES FLUVIALES, VISITES GUIDÉES,...) ET CELLES DE NOS PARTENAIRE(S).

Cette carte, délivrée depuis vos offices de tourisme à Bourg, Saint-Savin, Blaye, Saint-André-de-Cubzac et Terres d'Estuaire.

+ D'INFOS SUR : [www.bbte.fr](http://www.bbte.fr) Le vrai site de rencontres

## LES BRUITS DE COMPORTEMENT ET NUISANCES SONORES :



Conformément à l'arrêté préfectoral du 8/03/1990, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur

intensité sonore, tels que **tondeuses à gazon** à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de :

- ▶ **8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**
- ▶ **Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- ▶ **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

## RECENSEMENT, JDC ET SERVICE NATIONAL

Les jeunes garçons et filles de 16 ans doivent se faire inscrire à la mairie de leur domicile, en présentant leur livret de famille et leur carte d'identité. Ils peuvent faire la démarche seuls ou se faire représenter par l'un de leurs parents.

Le recensement est obligatoire et permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire. **La Journée défense et citoyenneté (JDC)** permet d'informer sur les droits et devoirs de citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après le recensement militaire (ou «recensement citoyen»), entre le 16<sup>e</sup> et le 25<sup>e</sup> anniversaire.

Enfin toute personne recensée est automatiquement inscrite sur les listes électorales.

Pour tout savoir sur le recensement militaire et les pièces justificatives à fournir :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

# VIE ASSOCIATIVE

## YOGA

Après de longues années d'accompagnement à la pratique du yoga, Madame Sande Arnaud s'envole vers d'autres cieux. Sylvia Martinez, formée au Centre Ganesh, prend son relais à partir du lundi 5 janvier. Elle accueillera les seniors au Centre Culturel, place de l'Église, à partir du lundi 5 janvier de 10h à 11h30. Les autres pratiquants sont accueillis les lundis de 18h30 à 20h et les jeudis de 19h à 20h30.

Contact : **Sylvia Martinez 06 13 08 18 23**

## TPS

Après avoir conclu l'année 2025 par une joyeuse journée de Noël où 70 enfants se sont relayés sur les courts, janvier réime avec compétition retrouvée pour les jeunes du Tennis Pugnac Sport.

10 équipes jeunes, de 9 à 18 ans, représenteront le TPS aux 4 coins de la Gironde cette saison ! Le Club Pugnacais est fier, il dispose du plus gros réservoir d'adolescents classés sur le territoire de la Haute Gironde et rivalise même avec de nombreux clubs bordelais.

Pour preuve, l'équipe féminine 13/14 ans du TPS se retrouve pour la 2<sup>e</sup> année consécutive dans la division départementale la plus haute de Gironde.

Une fois encore, **Cali, Roxane et Ylanie**, à l'image de leurs petits camarades, auront à cœur de rapporter un nouveau trophée dans la vitrine du TPS !

## FOOT

« AS Pugnac U14 ligue : de la D1 à la R2, une épopee commencée il y a deux ans, pleine de courage et de passion.

Cette saison restera une page importante de l'histoire de nos joueurs U14 ligue. Passés de la D1 au niveau Régional 2, nos jeunes footballeurs ont vécu une superbe expérience lors de la période de brassage très difficile, car malgré un niveau relevé et des adversaires prestigieux tels que Rochefort, Saint-André, Cognac, Saintes, ou encore Angoulême, nos joueurs ont su hisser progressivement leur niveau de jeu pour décrocher une 7<sup>e</sup> place sur 10, synonyme de qualification en R2.

Au-delà du résultat sportif, c'est l'état d'esprit du groupe qui fait notre fierté : plaisir, passion, travail, résilience et courage. Chaque semaine, nos jeunes

ont démontré un potentiel remarquable, porté par des valeurs fortes : solidarité, respect, fair-play et volonté de progresser rapidement ensemble.

Cette qualification en R2 n'est pas une fin, mais un début. L'objectif est clair : se maintenir à ce niveau exigeant, continuer à faire grandir nos joueurs et poursuivre la formation de jeunes Pugnacais ambitieux, disciplinés et passionnés.

Les coaches de cette belle équipe [Guillaume, Pierre et Joffrey], remercient les joueurs, les familles, les bénévoles, le président de l'AS Pugnac et la municipalité pour leur soutien constant. Une nouvelle aventure commence : allez l'ASP ! »



**LES ARTICLES DE LA PROCHAINE PARUTION  
DEVONT ÊTRE REMIS EN MAIRIE PAR  
LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS  
POUR LE 05/03/26**

Pugnac Infos est le magazine de la Ville de Pugnac  
558 rue de l'Hôtel de Ville - 33710 Pugnac  
Tél. : 05 57 68 80 31  
E-mail : mairie@pugnac.fr

Directeur de la publication : Jean ROUX - Rédaction : Mairie de Pugnac

Conception graphique et impression :  - 05 57 68 47 77

Tirage : 1300 exemplaires

Crédit photos : Photothèque Mairie Pugnac - Adobe Stock - Claude CLIN.

